



**PROGRAMME CONJOINT DE COORDINATION
DE L'AIDE (PCCA)**

N° CIV10-00089360

**PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE
DU 16 FEVRIER 2018**

Février 2018

L'an deux mil dix-huit et le seize février, de quinze heures trente minutes (15h30) à dix-huit heures dix-sept minutes (18h17), s'est tenue dans la salle de conférence du Ministère du Plan et du Développement, sise au 16^{ème} étage de l'immeuble SCIAM, le Comité Pilotage du Programme Conjoint de Coordination de l'Aide (PCCA).

Ce Comité de Pilotage constitue la première réunion tenue après l'entrée en vigueur de la prorogation du Programme depuis l'année 2015.

Les résultats présentés sont issus de la session de travail organisée la veille par le Comité Technique de suivi opérationnel des activités du Programme.

Le présent procès-verbal est la synthèse des points essentiels débattus au cours de cette réunion statutaire et met en exergue les principales diligences identifiées.

1. Session d'ouverture

La réunion était co-présidée par Monsieur YEO Nahoua, Directeur de Cabinet du Ministre du Plan et du Développement et Monsieur Luc GREGOIRE, Directeur Pays du PNUD.

Madame KACOU A. Annie, Conseiller Technique du Ministre du Plan et du Développement et Directeur National du programme assurait le Secrétariat de séance.

• Mot du Directeur de Cabinet du Ministre du Plan et du Développement

Dans son message introductif, Monsieur YEO Nahoua a présenté les civilités d'usage aux participants et le contexte général du Comité de Pilotage. Il a salué, les efforts des ministères clés de mise en œuvre du programme qui ont permis durant quatre années de réformer le paysage de coordination de l'aide. Poursuivant, il a remercié les partenaires techniques et financiers, et particulièrement le PNUD pour son soutien technique et financier.

A sa suite, Monsieur Luc GREGOIRE, a rappelé la genèse et le cadre historique qui a guidé la formulation du PCCA. Il a mis en exergue les gaps/besoins relevés en 2014 et les réponses (documents de politique, outils, renforcement du dialogue/concertation technique interministérielle, etc.) qui ont pu être apportées avec seulement la contribution conjointe du Gouvernement et du PNUD. Il a toutefois regretté que les autres partenaires pourtant engagés à soutenir les interventions, n'aient pu confirmer leurs annonces de financement.

• Ordre du jour

L'ordre du jour adopté se présente comme suit :

- 1. *Présentation des participants***
- 2. *Bref rappel du contexte, des objectifs et résultat stratégiques du PCCA***
- 3. *Exposé des résultats du PCCA par composante et échanges***
 - 3.1 Intervention du représentant du Cabinet du Premier Ministre
 - 3.2 Intervention du représentant du Ministère des Affaires Etrangères (MAE)
 - 3.3 Intervention du représentant du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)
 - 3.4 Intervention du représentant du Ministère du Plan et du Développement (MPD)
- 4. *Résolutions et perspectives du PCCA***
- 5. *Divers***

- ***Présentation des participants***

Conformément au principe d'inclusion recommandé par la Déclaration de Paris et de Busan sur l'efficacité du partenariat, le Comité de Pilotage, présidé par le Ministère du Plan et du Développement, a enregistré la participation de tous les acteurs clés du Programme, à savoir les représentants du Cabinet du Premier Ministre, des Ministères techniques (MPD, MEF, MAE) en charge de la mise en œuvre du projet ainsi que d'autres ministères (Budget et Portefeuille de l'Etat, Intérieur et Sécurité), des Institutions (Parlement, Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel), du Secteur privé, des faitières des Collectivités, des organisations de la société civile, des centres de recherche.

Cette session a réuni 32 participants dont la liste des participants est jointe en annexe 1 du procès-verbal.

2. Bref rappel du contexte, des objectifs et résultats stratégiques du PCCA

Mme KACOU, Directrice Nationale du Programme a brièvement rappelé le contexte dans lequel le programme a été élaboré tout en précisant ses composantes et les parties prenantes de même que le cadre organisationnel de pilotage. Elle a également situé les responsabilités de chaque leader dans la mise en œuvre des activités prévues. Le PCCA est la réponse à la problématique d'une meilleure coordination interministérielle des acteurs clé de la chaîne de l'aide en vue d'un suivi plus efficace des flux financiers extérieurs reçus par la Côte d'Ivoire.

A sa suite, M. El Allassane BAGUIA du PNUD, est intervenu sur les aspects budgétaires du programme en mettant l'accent sur l'exécution financière des quatre composantes. Aux préoccupations relatives à la cinquième composante, l'intervenant a précisé que le PCCA a servi de cadre pour le financement de la Conférence Internationale sur l'Emergence de l'Afrique de 2017 et aux appuis à la planification stratégique axée sur les ODD, initialement prévus dans un projet clôturé en 2016.

L'exposé détaillé en joint en annexe 2 du présent procès-verbal.

3. Exposé des résultats du PCCA par composante et échanges

Les acteurs clés de mise en œuvre du PCCA que sont le Cabinet du Premier Ministre, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère des Affaires Etrangères et le Ministère du Plan et du Développement, ont, selon l'ordre protocolaire gouvernemental, présenté le bilan de leurs activités.

Après avoir reconnu n'avoir pas suffisamment été préparé pour son intervention, Monsieur Sabati Cissé, Conseiller Technique représentant le Cabinet du Premier Ministre a promis transmettre les informations concernant les cadres de concertations tenues en 2017 avec les Partenaires au développement. Il a été conforté par les interventions du MEF, du de la BAD et du PNUD qui ont confirmé le leadership et l'organisation d'au moins une réunion de haut niveau.

Monsieur Dolé Albert, Directeur de la Planification, des Statistiques et des Etudes, a mentionné que le MAE en charge de la composante III, a pu formuler des documents d'orientation stratégique en matière de diplomatie économique et de suivi des retombées de la

coopération sud-sud. La principale difficulté est la forte rotation des diplomates affectés aux directions/structures chargées de mettre en œuvre la composante 3 du PCCA. Lors de la réalisation des études, certains Chefs de missions diplomatiques n'ont pas été coopératifs lors de la collecte d'informations pour l'établissement du profil des PaD. Les activités ont été réalisées entre 85-90%. Il est prévu la validation/adoption des documents d'ici juin 2018, l'organisation de missions d'imprégnation au Rwanda et en Espagne et la tenue d'un dialogue sur les modalités de collecte de données auprès des OSC internationales sur les exonérations accordées.

Quant au suivi de la composante II relevant du Ministère de l'Economie et des Finances, Monsieur Adama Sall, Conseiller Technique, a informé l'assemblée que toutes les activités connexes à la gestion de la plateforme de gestion de l'aide ont été conduites à 100%. Des actions sont en cours pour développer les capacités des informaticiens chargés de la maintenance du serveur délocalisé depuis 2017 à Abidjan. Après l'élaboration du Rapport sur la coopération au développement (RCD 2013-2015), celui couvrant la période 2016-2017 est prévu d'ici fin 2018.

L'intervention de Monsieur Adjé Vincent, Directeur de la Coopération au MPD, relative à l'élaboration de la politique nationale de partenariat et d'efficacité de l'aide (PNPEA), a montré que la finalisation de la PNPEA est depuis le mois d'avril 2016 à l'étape d'intégration des observations. Les prochaines étapes devant résolument conduire à l'achèvement et à l'adoption de cet important document, nécessaire pour stabiliser le cadre normatif de dialogue national et de concertation multipartite sur l'aide en Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, pour un meilleur suivi des activités, il a été convenu qu'une matrice de codification des scores/taux attribués à la réalisation des activités soit recirculée dès le lundi 19 février 2018, auprès des acteurs de mise en œuvre afin d'harmoniser les présentations. Sur cette base, les ajustements apportés les leaders de chacune des composantes devront être acheminés au secrétariat du Comité de Pilotage le vendredi 23 février 2018.

Monsieur KALOU Emmanuel, Directeur de Cabinet du Président du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel (CESEC), a traduit sa disponibilité à prendre personnellement part aux prochains Comités de pilotage et ses remerciements pour une inclusion des acteurs nationaux aux cadres de concertation sur l'aide au développement.

Le Comité de Pilotage, après diverses contributions sur ces présentations, et sur proposition de Mme KACOU, a adopté la résolution d'harmoniser la matrice de présentation des différents bilans.

Il a été arrêté qu'un canevas devra donc être élaboré et transmis aux leaders de chacune des composantes par Mme KACOU et M. BAGUIA, le lundi en fin d'après-midi.

Les acteurs devront retourner la matrice renseignée le Vendredi 23 février 2016.

4. Résolutions sur les perspectives du PCCA

A l'issue d'échanges qui ont duré environ deux heures de temps, le Comité de Pilotage a adopté comme principales résolutions de :

- proroger au 30 Juin 2018 le PCCA, en vue d'achever les activités résiduelles, permettre l'audit annuel et l'évaluation du programme. Lesdites activités résiduelles et

diligences devant être achevées au plus tard le 31 Mai 2018 sur la base d'un dispositif plus redynamiser pour encadrer la prorogation et ;

- préparer la formulation d'un nouveau programme plus intégré à la hauteur des ambitions de la Côte d'Ivoire. Sur ce point, Monsieur Richard Doffonsou, Economiste de la BAD en charge de la Côte d'Ivoire a montré la disponibilité de son institution à contribuer financièrement aux activités du nouveau programme. Il a donc invité le Comité de Pilotage à explorer le cadre de la formulation du futur document de stratégie pays (DSP 2018-2020), comme fenêtre pour le financement à venir du programme. A cet effet, le mémorandum d'accord déjà existant entre la BAD et le PNUD peut être facilement activé au détriment d'autres mécanismes plus complexes.

En outre, tirant leçons de l'exécution du PCCA, et en vue de renforcer l'efficacité du futur programme, le Comité de Pilotage a recommandé ce qui suit :

- Instaurer un mécanisme de préservation de la « mémoire » du programme, notamment en transmettant systématiquement au Comité technique, les comptes rendus des réunions/rencontres internes à chacune des composantes du PCCA en vue d'éviter la perte d'informations à la suite de changement institutionnel ou de déplacement des points focaux ;
- Impliquer les Directeurs de Cabinet des Ministères clés de mise en œuvre afin d'obtenir leur soutien et leur accompagnement pour une appropriation de haut niveau et un leadership ministériel ;
- Proposer une feuille de route pour la préparation du nouveau programme.

Les Présidents de séance

M. YEO NAHOUA
Directeur de Cabinet MPD

M. LUC GREGOIRE
Directeur Pays PNUD

Le Secrétaire de Séance

Mme KACOU A. Annie
Directeur National